

quatre et cinq pieds d'épaisseur. Nous n'affirmons pas que ces obstacles soient insurmontables ; seulement nous avons nos doutes et nous n'avons rien vu jusqu'à présent qui soit de nature à dissiper ces doutes. Avant de tenter une entreprise aussi coûteuse, ne serait-il pas raisonnable de prendre nos précautions de ma nière à ne pas aboutir à un fiasco ?

Nous avons entendu beaucoup de personnes compétentes exprimer l'opinion que le bois, sous une température très-froide, serait incapable de supporter le poids et le roulement des wagons.

Il y a aussi une autre objection que nous pouvons présenter sous une forme plus positive. Il est naturel que nous songions à faire communiquer le chemin des Piles avec l'embranchement d'Arthabaska et la ligne du Grand-Tronc qui nous mettrait en relation directe avec toutes les voies ferrées de l'Amérique du Nord. Sur l'embranchement d'Ottawa à Prescott, par exemple, les convois qui viennent de la capitale fédérale traversent le Saint-Laurent sans transbordement, sur des bateaux adaptés spécialement à cet objet. A Ogdensbourg, ils reprennent les lignes américaines pour aller à un marché quelconque des Etats-Unis. Grâce à cet arrangement, des retards et des dépenses considérables sont épargnés aux négociants et il en résulte des avantages que les hommes d'affaires de notre district ne peuvent manquer d'apprécier. Un chemin à lisse de bois nous priverait de ces avantages, car les wagons ne sont pas les mêmes, leur largeur diffère, et ils ne pourraient s'adapter également à la lisse de bois et à la lisse de fer.

Depuis combien de temps songe-t-on

à substituer un chemin de bois au chemin de fer des Piles ? Depuis quelques mois, depuis quelques semaines à peine. Avant la lettre de M. Hemming, nous étions unanimes à réclamer la construction d'un chemin de fer. Les deux représentants de notre cité, M. McDougall et M. Dumoulin, ont promis avec une égale force de travailler pour la construction du *chemin de fer des Piles*.

Dans son adresse aux électeurs, M. McDougall écrivait le 8 octobre 1868 :

“ Sur toutes les questions d'améliorations locales, je serai activement dévoué aux intérêts du district ; et sans entrer dans le détail des améliorations maintenant projetées, je puis dire que je supporterai la construction du *chemin de fer des Piles* pour relier les eaux navigables du St. Maurice avec le fleuve St. Laurent afin d'ouvrir plus efficacement au commerce et à la colonisation le vaste et riche territoire du St. Maurice.”

Le lendemain, 9 octobre, M. Dumoulin écrivait à son tour, dans son adresse aux électeurs :

“ Une des entreprises que je considère de la plus grande importance pour l'avancement de la ville de Trois-Rivières, c'est la construction du *chemin de fer des Piles*. L'avenir de notre localité repose sur le défrichement et la colonisation de la vallée du St. Maurice à laquelle il est grandement temps que l'on songe. Quand nous aurons dans cette vallée de nombreuses paroisses exploitant le sol, profitant de ses richesses, usant des agents naturels de production qu'elles présentent aux capitalistes, la ville des Trois-Rivières sera un marché considérable qui attirera non seulement l'attention du pays, mais même celle de l'étranger.

“ Le chemin de fer d'Arthabaska et le *chemin de fer des Piles* seront comme deux ailes puissantes qui permettront à la deuxième ville du Canada par son antiquité, de prendre son essor vers le progrès et de sortir de l'état